



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 19 juin 2023

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Madame Nathalie JEANNET

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 26
Nombre de procurations : 3
Nombre de votants : 29
Date de la convocation : 13 juin 2023
Date de publication : 26 juin 2023

Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste,	Jean-Pierre, ROCHE Paul,	Nathalie, DEMORTIER-BLANC
MANGIN Isabelle, BERTHAUD	PECHINOT Jacques, FICHERE	Catherine, ANTOINE Patricia,
Mathieu, MARCHAND Sylvette,	Jean-Pascal, REBILLARD Jean-	MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-
NONNOTTE-BOUTON Catherine,	Michel, CRETIN-MAITENAZ	REPUBLIQUE Claire, CUSSEY
GERMOND Daniel, JABOVISTE	Blandine, CERNELA Patrice,	Laëtitia, GRUET Justine,
Philippe, MIRAT Maryline,	LEFEVRE Jean-Philippe,	MUGNIER Christine
DOUZENEL Alexandre, CUINET	DELAINE Isabelle, JEANNET	

Conseillers absents ayant donné procuration

GIROD Isabelle donne procuration à DELAINE Isabelle, CHAMPANHET Stéphane donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, DRAY Frédérique donne procuration à JEANNET Nathalie

Conseillers absents non représentés

PRAT Hervé, JARROT-MERMET Laëtitia, GOMET Nicolas, HAMDAOUI Ako, DRUET Timothée, HERRMANN Nadine

Objet : Réflexion pour la création d'un RPI Parcey-Goux-villette pour la rentrée de septembre 2024

Rapporteur : Madame Nathalie JEANNET

Au regard de l'évolution des effectifs des enfants scolarisés dans les écoles du RPI de Goux/Villette et de l'école de Parcey. (181 élèves scolarisés en 2022, 175 en 2023 et potentiellement 156 en 2024), ces écoles se retrouvent menacées de plusieurs fermetures de classes pour les prochaines rentrées scolaires.

Afin de réfléchir à une nouvelle organisation scolaire durable et efficiente sur ce territoire, prenant en compte la dynamique des populations et la volonté des élus de maintenir une offre scolaire de qualité et de proximité, plusieurs rencontres ont été organisées entre les élus des 3 communes et la Communauté d'agglomération du Grand Dole en charge de la compétence périscolaire, restauration scolaire et du transport scolaire.

A l'issue de ces échanges, il a été convenu d'avancer dans le sens d'une mise en commun de moyens, via la création d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Goux/Villette/Parcey, en y associant éventuellement la commune de Crissey. Ce RPI pourrait être créé à la rentrée scolaire de septembre 2024, afin de prendre le temps d'optimiser le fonctionnement des locaux scolaires et périscolaires.

Selon l'Éducation Nationale, l'engagement des communes dans la création d'un RPI permettrait également le maintien du nombre actuel de classes pour la rentrée scolaire 2023/2024.

Vu l'avis favorable de la Commission Affaires Sociales, Familiales et Scolaires du 13 juin 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **DE DONNER** un accord de principe pour la création d'un RPI Goux/Villette/Parcey (Crissey) pour la rentrée scolaire 2024,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à continuer la réflexion avec les Maires des communes de Villette-les-Dole, Parcey et Crissey, ainsi qu'avec la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et l'Inspection académique du Département du Jura pour définir le périmètre et le fonctionnement de ce RPI.

SCRUTIN POUR : 29
 CONTRE : 0
 DONT 3 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Actions Éducatives, Enfance Jeunesse

*Fait à Dole, le 19 juin 2023.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,*

Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX

